



Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

DESCRIPTION DE TÂCHES

POSTE	Contremaître aux Travaux Publics
SERVICE	Travaux Publics
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Directeur des Travaux Publics

RAISON D'ÊTRE

Sous la responsabilité du Directeur des Travaux Publics, le contremaître assume un rôle au niveau de la planification et de la supervision des activités sur le territoire de la Municipalité.

RESPONSABILITÉS

- Participer à la préparation et à l'organisation du calendrier annuel d'exécution des travaux propres à chaque saison ainsi que des activités opérationnelles quotidiennes de votre service;
- Assurer la gestion de l'ensemble des activités de votre secteur par la répartition des ressources humaines selon les activités et travaux à effectuer en conformité avec la convention collective en vigueur;
- Superviser et encadrer l'ensemble des travaux effectués par les membres de votre équipe, procéder à l'évaluation de leur rendement, autoriser les feuilles de temps et vous assurer d'une application rigoureuse de la réglementation et des normes en matière de santé et de sécurité au travail;
- Superviser les sous-traitants pour mener à bien l'ensemble des activités;
- Lire et comprendre les plans avant le début des travaux;
- S'assurer de l'avancement des travaux en fonction des spécifications requises, dans les délais et dans le respect des coûts;
- Voir à l'optimisation des méthodes, des outils et des équipements de travail afin d'améliorer l'efficacité des opérations. Élaborer tous les rapports, documents d'information ou avis requis et utiles au bon fonctionnement des équipes de travail;
- Analyser les besoins en machinerie, outillage, équipements et autre matériel. Recommander et effectuer les achats pertinents. Participer à la préparation des devis techniques nécessaires à l'achat de la machinerie, de l'outillage, des équipements et autre matériel;
- Voir à la vérification du niveau de détérioration ou d'usure des infrastructures, des aqueducs et des égouts, évaluer la nature des travaux d'entretien et de réparation à effectuer, établir des estimations préliminaires et détaillées du coût des travaux, déterminer l'urgence des réparations à effectuer et soumettre les recommandations appropriées;

- S'assurer de maintenir un bon climat de travail au sein de votre équipe et déterminer les objectifs et le plan de travail;
- S'assurer du respect des normes de santé et de sécurité sur le terrain, proposer des solutions afin d'améliorer les façons de faire et effectuer les suivis avec l'équipe;
- Coordonner les opérations d'entretien et de maintenance de la machinerie;
- En hiver, coordonner les opérations de déneigement;
- Compléter les différents rapports requis par l'exécution des travaux ou contrats;
- Effectuer de la garde obligatoire, les soirs et fins de semaine;
- Effectuer toutes autres tâches connexes requises ou demandées par son supérieur immédiat.

FORMATION

- Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civile ou une formation dans un domaine connexe, jumelé à une expérience pertinente dans un poste similaire;
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente dans une fonction similaire en milieu municipal et syndiqué;
- Posséder une carte de sécurité sur les chantiers de construction (ASP);;
- Détenir un permis de conduire de classe 5 (classe 3 est un atout)

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET COMPÉTENCES

- Détenir une bonne connaissance des activités de travaux publics (déneigement, voirie, aqueduc, égouts, signalisation, parcs, etc.);
- Posséder les aptitudes et comportements professionnels suivants : leadership et mobilisation dans un contexte de changement, courage managérial, qualité des décisions, circulation d'information, rigueur, polyvalence, tact, autonomie, capacité de travailler en équipe, bon sens de l'organisation et habiletés pour l'analyse et la résolution de problèmes, souci du service client, sens des responsabilités, excellente gestion et bon sens de l'organisation et capacité à gérer différents dossiers simultanément;
- Maîtriser les langues française et anglaise tant orales qu'écrites
- Être disponible en dehors des heures de travail pour assurer la gestion des travaux urgents.
- Posséder une carte de préposé à l'aqueduc (OPA) est un atout